

La Roche-sur-Yon, le 17 avril 2026

Direction Proximité et Prévention
Pôle démarches aux usagers et services à la population
Service État-civil - Mairies de quartier - Élections -

ARR_MUN_2026-3081

Monsieur le Maire de La Roche-sur-Yon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-18,

A R R Ê T E :

Monsieur Vincent MONY, Conseiller Municipal, est délégué à la célébration du mariage de :

Aboubacar CAMARA et de Titiane GOURRAUD

Prévu le 6 Juin 2026 à 10h30 à la Mairie de La Roche-sur-Yon, 4 rue Georges Clémenceau

en remplacement du Maire et des Adjointes empêchés.

Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de La Roche-sur-Yon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Romain BOSSIS,
Maire de La Roche-sur-Yon,

